

Jambes, le 22 décembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

La toiture de la collégiale Sainte-Waudru à Mons bientôt restaurée

Le Gouvernement de Wallonie, à l'initiative de la Ministre du Patrimoine, Valérie De Bue, a octroyé une subvention supplémentaire de 840.000 euros pour la restauration des toitures et des charpentes de la collégiale Sainte-Waudru à Mons, monument classé reconnu patrimoine exceptionnel.

Au total, 2.450.000 euros auront été octroyés par le Gouvernement de Wallonie pour la restauration de ce monument majeur de la Ville de Mons.

« Par ailleurs, je viens d'accorder une subvention de 47.000 euros pour la restauration du portail nord de la collégiale, lequel constitue l'entrée pour les personnes à mobilité réduite » précise la Ministre Valérie De Bue.

Aujourd'hui, en plus de ses fonctions culturelles, elle accueille des festivités rassemblant des milliers de visiteurs. La collégiale apporte sa pierre à la renommée de la Ville de Mons, véritable pôle d'attraction touristique, grâce notamment à trois chefs-d'œuvre classés Patrimoine mondial de l'UNESCO (le Beffroi, les minières de Spiennes - SILEX'S et le Doudou).

